3

Grands principes de la conduite d'un projet ENT Organiser le pilotage partagé



OBJECTIF DE LA FICHE

Présenter un modèle d'organisation type à plusieurs niveaux de pilotage et d'accompagnement

Un projet ENT est un projet territorial, au carrefour des compétences éducatives de plusieurs institutions publiques qui nécessite la création d'une organisation faisant appel à de nombreuses compétences métiers (pédagogiques, techniques, gestion de projet, etc.). La réussite d'un projet ENT nécessite la mise en place d'une organisation humaine et technique qui permette de piloter, coordonner et évaluer les risques associés aux différentes étapes du projet.

Un projet ENT doit rassembler toutes les compétences nécessaires au pilotage et à la réalisation dans une organisation permettant sa bonne coordination. Cette organisation s'articule autour de deux niveaux :

- **au niveau académique et territorial**, même si la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre pourront faire appel à des compétences extérieures pour les accompagner dans leurs tâches, il est important qu'au niveau des circonscriptions du premier degré, ce projet soit porté, accompagné et qu'au niveau des collectivités, les référents soient clairement identifiés ;
- au niveau de l'école, le projet ENT doit être décliné et piloté par une équipe comprenant le directeur afin d'en faire un projet au service de ses missions éducatives et de sa communauté.

Un projet ENT doit s'inscrire dans une démarche qualité, accompagnant ses différentes phases (du lancement du projet jusqu'à sa mise en œuvre opérationnelle). La cohérence entre les objectifs fixés au démarrage du projet et les travaux réalisés devra être contrôlée et assurée.

Selon le périmètre du projet académique, départemental, circonscription, secteur de collège, commune, regroupement de communes, seront mis en place :

- Un comité de pilotage stratégique composé le cas échéant de président(s) de collectivité(s), recteur(s) d'académie(s), membre(s) de la délégation académique au numérique, directeur(s) des systèmes d'information, IEN, DASEN, etc. Sa mission est de définir les orientations stratégiques du projet :
 - o validation du périmètre à déployer;
 - o coordination de l'accompagnement (profil, mission, périmètre) ;
- Un **comité de suivi opérationnel** (IEN, directeur d'école, Direction Service Informatique-collectivité, ...) en assure la mise en œuvre et le suivi opérationnel :
 - suivi global du projet;
 - gestion des aspects contractuels avec le fournisseur ENT, le pilotage des aspects de qualité, de coûts et de délais de la mise en œuvre, le contrôle des recettes techniques et fonctionnelles et le pilotage du déploiement technique de l'ENT;
 - élaboration d'une charte d'utilisation/contrat d'engagement des différents partenaires;



Organiser le pilotage partagé

- Un **groupe d'accompagnement de proximité** (E-RUN, directeur d'école, conseiller pédagogique, ...) peut être mis en place pour :
 - former et accompagner les écoles dans le pilotage opérationnel de leur déploiement et assurer l'évolution des structures d'accompagnement tout au long du déploiement de l'ENT;
 - o accompagner les professeurs dans la mise en œuvre fonctionnelle de l'ENT;
 - animer des groupes d'usagers: ces groupes permettent aux utilisateurs de remonter leurs usages de l'ENT ainsi que leurs demandes d'évolution, qui sont par la suite transmises aux éditeurs et ou intégrateurs d'ENT;
 - o accompagner la mutualisation et la diffusion des bonnes pratiques.

Au niveau local, le groupe d'accompagnement de proximité (IEN CCPD, CPC, E-RUN, directeur d'école, etc.) est responsable de l'intégration du déploiement de l'ENT dans les projets de l'école et de l'évaluation de l'impact des ENT sur les apprentissages des élèves, sur les relations avec les familles, sur la fluidité des parcours scolaires, sur la continuité des apprentissages.



Les facteurs clés de succès du projet ENT

- ✓ Assurer la mise en place d'un comité de pilotage stratégique (afin d'avoir une vision partagée du projet et un équilibre représentatif des différents niveaux de partenariats).
- ✓ Formaliser une convention de partenariat précisant les rôles et compétences de chaque entité.
- ✓ Définir un périmètre de référence de l'ENT qui pourra être plus large qu'une école, et peut correspondre à une unité territoriale (intercommunalité, département) ou à une unité pédagogique.
- ✓ Impliquer les inspecteurs et leurs équipes est fondamental dans le déploiement et dans la diffusion des usages.
- ✓ Identifier les porteurs des compétences numérique et éducation pour la passation des marchés, dans les structures de type communauté de communes ou syndicat mixte.



Les questions clés à se poser

- ✓ Quel est le niveau d'organisation minimal à mettre en place en fonction des grandes étapes du projet ?
- ✓ Comment adapter l'organisation type aux caractéristiques du projet ?
- ✓ Quelle entité porte la coordination globale (État, collectivités, etc.) ?



À retenir

Un projet ENT implique une multitude d'acteurs qu'il est nécessaire de regrouper dans une organisation structurée permettant l'avancement du projet et sa coordination efficace grâce à des processus décisionnels rapides.

